



الوزارة الأولى
PREMIER MINISTÈRE

اللجنة الوطنية
لرقابة الصفقات العمومية
Commission Nationale de
Contrôle des Marchés Publics

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
Honneur - Fraternité Justice

Nouakchott le:: نواكشوط في:

Numéro:: الرقم:

PROCES VERBAL
N° 75/CNCMP/2023
DU 29/08/2023

Le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics s'est réuni en session ordinaire, le 29/08/2023 à 10h 00min, sur convocation de son président Monsieur Mohamed Abba EL JEILANY .

Etaient présents:

- Ahmed Salem Abdellahi, Membre du CP
- Boubou Sylla, Membre du CP
- Fatimetou Michel, Membre du CP
- Jemal Mahfoudh, Membre du CP
- Mohamed Abderrahmane Meiloud, Membre du CP
- Mohamedou Cherif Balle, Membre du CP

Etaient absents:

- Ahmed Ould Abe, Représentant du Ministère des Finances

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (CPMP/MHA)

1°/- **Examen** du PPM Projet d'Alimentation en Eau Potable de la Ville de Kifa à partir du Fleuve Sénégal au titre de l'année 2023, **Réf : lettre numéro 0000247 du 28/08/2023 CPMP/MHA reçue le 28/08/2023.**

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MHA approuvant ledit PPM pour l'année 2023.

(Handwritten signatures and initials)

2^b/- Examen d'un rapport d'évaluation financière proposant de rendre infructueux le dossier relatif au recrutement d'un consultant chargé de l'actualisation de l'étude du Schéma Directeur du Réseau de Distribution d'eau de la ville de Nouakchott. Réf : lettre N° 236/CPMP/MHA, reçue le 23 Août 2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MHA approuvant ledit rapport d'évaluation rendant le dossier infructueux.

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de la Culture, de la Jeunesse, des Sports des Relations avec le Parlement (CPMP/MCJSRP)

1^o/- Examen du PPM actualisé Ministère de la Culture, de la Jeunesse, des Sports des Relations avec le Parlement au titre de l'année 2023, Réf : lettre numéro 00072 du 28/08/2023
CPMP/MCJSRP reçue le 28/08/2023.

Décision: Approuvé

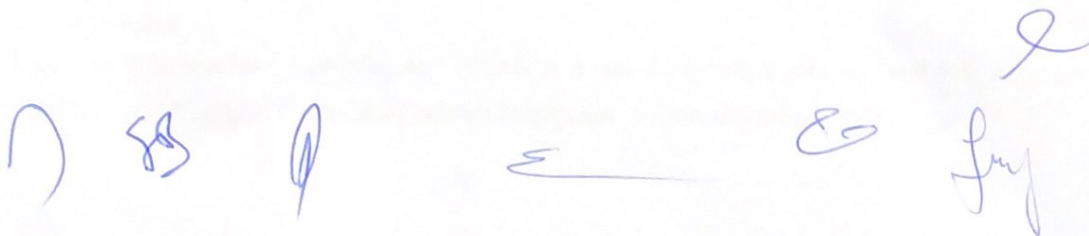
Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MCJSRP approuvant ledit PPM actualisé pour l'année 2023.

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Équipement et des Transports (CPMP/MET)

1^o/- Examen d'un complément d'information au projet de marché passé par entente directe pour le contrôle et suivi des travaux de construction de l'aéroport de Lemgheity. Réf : lettre N° 177/CPMP/MET, reçue le 24 Août 2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MET approuvant ledit projet de marché conclu par entente directe avec le Laboratoire National des Travaux Publics (LNTP) pour un montant de 26 308 800 MRU TTC avec un délai d'exécution de 18 mois.



2°/- **Examen** d'un complément d'information au projet de marché passé par entente directe pour le contrôle et surveillance des travaux de programme complémentaire des voiries à Nouakchott 2023. Réf : lettre N°177/CPMP/MET, reçue le 24 Août 2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MET ledit projet de marché conclu par entente directe avec le Laboratoire National des Travaux Publics (LNTP) pour un montant de 21 924 000 MRU TTC avec un délai d'exécution de 14 mois.

3°/- **Examen** du complément d'information relatif au projet d'avenant au marché n°0232/T/007/CPMP/MET/2022 relatif aux travaux de construction de la route Tidjikja -kiffa-Sélibaby-Ghabou (lot01),portant changement de domiciliation et adoption de la formule de révision des prix, Réf: Lettre n°SN CPMP/MET reçue le 28/08/23

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MET approuvant ledit avenant.

Etablissement d'Exécution des Travaux Réalisés en Matériaux Locaux (CPMP/ETR-ML)

1°/- **Examen** d'un additif pour compléter et rectifier le DQE dans le cadre de la construction des infrastructures scolaires à Tagant. Réf : lettre N°090/CPMP/ETR-ML, reçue le 23 Août 2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/ETR-ML approuvant ledit additif modifiant et complétant le DQE.

2°/- **Examen** d'un additif pour compléter et rectifier le DQE dans le cadre de la construction des infrastructures scolaires à El Hodh El Gharbi. Réf : lettre N°090/CPMP/ETR-ML, reçue le 23 Août 2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/ETR-ML approuvant ledit additif modifiant et complétant le DQE.



3°/- **Examen** d'un additif pour compléter et rectifier le DQE dans le cadre de la construction des infrastructures scolaires à El Hodh El Chagui. Réf : lettre N°090/CPMP/ETR-ML, reçue le 23 Août 2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/ETR-ML approuvant ledit additif modifiant et complétant le DQE.

4°/- **Examen** d'un additif pour compléter et rectifier le DQE dans le cadre de la construction des infrastructures scolaires à Gorgol. Réf : lettre N°090/CPMP/ETR-ML, reçue le 23 Août 2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/ETR-ML approuvant ledit additif modifiant et complétant le DQE.

5°/- **Examen** d'un additif pour compléter et rectifier le DQE dans le cadre de la construction des infrastructures scolaires à Adrar. Réf : lettre N°090/CPMP/ETR-ML, reçue le 23 Août 2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/ETR-ML approuvant ledit additif modifiant et complétant le DQE.

6°/- **Examen** d'un additif pour compléter et rectifier le DQE dans le cadre de la construction des infrastructures scolaires à Brakna. Réf : lettre N°090/CPMP/ETR-ML, reçue le 23 Août 2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/ETR-ML approuvant ledit additif modifiant et complétant le DQE.

Commission de Passation de Marchés Publics de Mauritanie Airlines (CPMP/MAI)



1°/- Examen d'un projet de marché complémentaire passé par entente direct relative aux travaux de maintenances Moteur Boeing 737-700 CLC, Réf : lettre N°240/CPMP/MAI, reçu le 25/08/2023.

Décision: Reporté

Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte ce dossier afin de fournir les éléments suivants :

- *le rapport spécial justifiant le recours à ce mode*
- *le PV de négociations dudit marché*
- *le marché initial*
- *le marché actuel signé par le proposé attributaire.*

2°/- Ré-examen d'un projet de marché passé par entente directe relatif à la réparation du moteur MSN 602138 du BOEING 737 MAX. Réf : lettre 05/CPMP/MAI, reçue le 22 Août 2023.

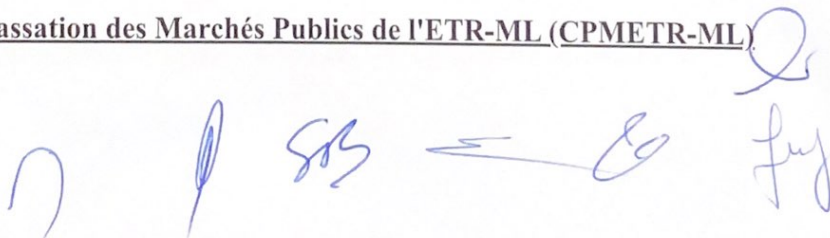
Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP constatant que :

- *Les travaux effectués sur le Max sont estimés à 6,79 millions de dollars.*
- *La partie prise en charge par la MAI s'élève à 4 millions Dollars Conformément aux factures CFM N°1404, 1518 et 1650 dont la dernière après induction du moteur.*
- *La partie CFM supporte 2,79 conformément au courrier CFM du 22 aout 2023.*
- *La MAI demande un accord pour un marché complémentaire d'un montant 1,9 millions après que les réparations supplémentaires aient été effectués sans en l'accord préalable de la CNCMP.*
- *La MAI avait fait d'abord d'un marché de 0,96 million d'euros pour une durée de 3 mois et les travaux de reparitions devraient se terminés en janvier 2023. Elle demande un accord pour un marché complémentaire d'un montant 1,9 millions après que les réparations supplémentaires aient été effectués sans en l'accord préalable de la CNCMP*
- *La MAI déjà régler un montant de 2,09 millions.*
- *Constatant que les travaux avaient déjà été effectués et qu'elle est dans l'impossibilité d'exercer un contrôle des prix.*

La CNCMP n'as pas d'objection sur la decision de la CPMP/MAI approuvant ledit projet de marché conclu par entente directe avec la CFM INTERNATIONAL SA pour un montant de 1 902 982 USD avec un délai d'exécution de 10 jours et cela pour ne pas créer à la MAI un conflit avec le partenaire ou immobiliser son avion.

Commission de Passation des Marchés Publics de l'ETR-ML (CPMETR-ML)



Handwritten signatures and initials in blue ink, including a large 'Q' and the name 'Fuy'.

1°/- **Examen** du projet d'avenant n°01 au marché n° 0139/F/ETR-ML/2020 relatif aux travaux de réhabilitation des logements et bureaux (Lot 2: Wali du Tagant), portant réorientation des travaux de réhabilitation de la résidence du wali du Tagant vers les bureaux de la Wilaya du Tagant, Réf: Lettre N°90 CPMP/ETR-ML reçue le 25/08/23

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/ETR-ML approuvant ledit avenant.

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de la Santé (CPMP/MS)

1°/-

Examen d'un rapport d'évaluation des offres techniques et financières relatives au dossier de consultation simplifiée pour le nettoyage de l'immeubles du Ministère de la Santé; Réf : lettre N° 283/CPMP/MS, reçue le 24 Août 2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MS approuvant ledit rapport d'évaluation, sous réserve de s'assurer de la régularité de l'attributaire vis-à-vis des administrations (CNSS et Impôts).

2°/-

Examen du complément d'information relatif au projet de marché passé par entente directe pour la fourniture d'intrants et de matériel d'hémodialyse; Réf: Lettre N° 283 CPMP/MS reçue le 24 août 2023

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit projet de marché, conclu par entente directe sous réserve de n'acquérir qu'une quantité des produit pouvant couvrir uniquement quatre mois (jusqu'à la fin de l'année en cours), Néanmoins, l'Autorité contractante est tenue de lancer dans l'immédiat un appel d'offres ouvert pour assurer l'approvisionnement durant l'année prochaine.

Commission des Marchés du Département de l'Agriculture (CPMP/MA)

A series of handwritten signatures in blue ink, including a large 'O', 'SJS', a stylized 'P', a horizontal line, 'E', and 'fuy'.

1^o/- **Examen** du rapport d'évaluation combinée des propositions techniques et financières relatives au recrutement d'un consultant pour le suivi et le contrôle des travaux d'aménagement hydro-agricoles du périmètre irrigué de Regba de 1575 ha et recalibrage de l'axe Koundo-Diou-Ngalang-Koundi et reprise de l'ouvrage de contrôle de Diou, **Réf: Lettre N° 197 CPMP/MA reçue le 28 août 2023**

Décision: Non approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'approuve pas ledit rapport d'évaluation car les prix de la proposition du 1er moins n'ont pas été ajustés après la correction de l'item relatif aux véhicules et motos.

Commission de Passation de Marchés Publics de Société Mauritanienne des Hydrocarbures (CPMP/SMH)

1^o/- **Examen du PPM actualisé 2023 de la SMH**, Réf: lettre N° 000029 du 29/08/2023/CPMP/SMH reçue le 29/08/2023.

Décision: Approuvé

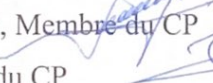




Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/SMH approuvant ledit PPM actualisé pour l'année 2023.

LE PRESIDENT

Mohamed Abba EL JEILANY



Les signataires:

- Ahmed Salem Abdellahi, Membre du CP 
- Boubou Sylla, Membre du CP 
- Fatimetou Michel, Membre du CP 
- Jemal Mahfoudh, Membre du CP 
- Mohamed Abderrahmane Meiloud, Membre du CP 
- Mohamedou Cherif Balle, Membre du CP 